



Rachat de part, séparation et estimation plus value travaux

Par **Ar Cath**, le **24/10/2016** à **19:22**

Bonjour,

Suite à une séparation je vais racheter la part de notre maison que nous remboursons en commun, à mon ex partenaire (PACS). Le prêt n'est pas encore terminé
Nous sommes en indivision 30/70 et continuons à rembourser les mensualités normalement pour l'instant.

Le problème est que nous avons fait environ 45.000 € de travaux il y a 6 ans, mais au lieu de respecter le quota 30/70 nous avons tout financé à 50/50.

Nous sommes allés chez le notaire et avons exposé le problème, il faut réajuster le taux d'indivision pour Monsieur qui a financé 50 % au lieu de 30 %.

Le notaire nous a dit qu'il fallait faire estimer la plus-value des travaux. Comment est ce possible ?

Le notaire a dit que l'agent immobilier devra faire 2 estimations : une globale et une si on n'avait pas fait les travaux. Mais sur quoi l'agent immobilier va se baser ? sur des photos ? cette estimation me paraît vague.

Y a-t-il une meilleure méthode de calcul pour estimer une plus-value sur les travaux ?

Deuxième question :

Y a-t-il un intérêt à se départager avant ou après le rachat de part à l'autre ?

J'espère avoir été claire dans mes explications.

Merci d'avance pour votre réponse.